

scientifiques. Les universités et les organismes sans but lucratif recevraient 12% du total des dépenses, les exécutants à l'étranger 7%, les entreprises commerciales 4%, les administrations provinciales et municipales 1%, et les autres exécutants canadiens 1%.

Trois secteurs de l'administration fédérale justifieraient d'environ la moitié des dépenses au chapitre des sciences humaines prévues pour 1976-77: Statistique Canada, \$174.7 millions; le Conseil des Arts du Canada, \$32.4 millions; et le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, \$24.8 millions. Les dépenses au titre des sciences humaines représentent 1.1% de l'ensemble du budget fédéral (1.2% en 1975-76).

### 9.1.3 Les secteurs public, privé et universitaire

L'administration fédérale joue un rôle décisif dans l'avancement scientifique du Canada en tant que principale source de financement des activités effectuées dans d'autres secteurs, c'est-à-dire par d'autres paliers de gouvernement, dans les universités et dans les entreprises commerciales. En outre, c'est l'administration fédérale qui est chargée des grands programmes dans des domaines comme l'espace, l'énergie nucléaire, l'identification et la mise en valeur des ressources naturelles, l'agriculture et la collecte de données économiques et sociales.

Le secteur des entreprises commerciales s'intéresse surtout à la création de nouveaux produits ou procédés pour l'industrie. Le secteur universitaire forme la main-d'œuvre nécessaire aux trois secteurs et effectue de la recherche fondamentale qui n'a pas d'utilité immédiate dans les domaines d'activité des deux autres secteurs.

Les préoccupations actuelles concernant la pénurie possible d'énergie, l'exploitation des ressources de l'océan et du Nord, la transformation de l'environnement et la productivité de l'industrie canadienne sont une garantie que la participation du gouvernement à l'activité scientifique se poursuivra dans l'avenir prévisible.

En 1976-77, les dépenses en sciences naturelles représenteraient 75% des dépenses fédérales au chapitre des sciences; la R-D est une activité relativement plus importante en sciences naturelles; 71% des dépenses en sciences naturelles y seraient consacrées, contre 28% seulement des dépenses en sciences humaines.

Les dépenses en sciences humaines augmentent à un taux plus élevé que celles en sciences naturelles, soit au taux de 21% par an en moyenne depuis 1970-71 (première année pour laquelle il existe des statistiques sur les sciences humaines), comparativement à 9% pour les sciences naturelles. On peut attribuer une partie de cette augmentation à l'amélioration des réponses découlant de l'expérience acquise par les enquêtés. Néanmoins, c'est un fait que l'administration fédérale accorde aujourd'hui une place beaucoup plus importante aux activités en sciences humaines.

La croissance réelle de l'activité scientifique est sûrement moindre qu'il ne semble, vu que les données sur les dépenses ne tiennent pas compte de l'inflation. Aucune méthode de déflation des dépenses scientifiques n'a encore été mise au point. Bien que les sommes consacrées aux sciences humaines soient de beaucoup inférieures à celles consacrées aux sciences naturelles, en dollars constants les dépenses en sciences humaines continuent d'augmenter, alors qu'en réalité les dépenses en sciences naturelles diminuent.

### 9.1.4 Politique scientifique

En 1966, le gouvernement fédéral créait le Conseil des Sciences du Canada, société de la Couronne chargée d'évaluer, à titre indépendant, les ressources, les besoins et les possibilités du Canada sur les plans scientifique et technologique et de faire des recommandations à ce sujet sous forme de rapports. Le Conseil des Sciences s'occupe d'une part de R-D, et d'autre part de l'application de la science et de la technologie aux problèmes économiques et sociaux du Canada. Il recrute